

Extension du règlement intérieur pour les nageurs souhaitant passer leur BNSSA :

Prérequis au test :

1. Remplir et compléter le dossier d'inscription
2. Réussir le test d'entrée aux groupes BNSSA (réaliser 25 mètres en apnée puis enchaîner un 400 mètres crawl chronométré en moins de 6 minutes)
3. Etre détenteur du PSE1 (formation par la FNMNS et le club de l'USGRD)
4. Valider le test blanc 15 jours avant le vrai examen (épreuves nagées et réussies du BNSSA en bassin 25 mètres + oral positif sur la partie théorique)
5. Avoir au moins 17 ans le jour de l'examen

Tarifs & formations (entourez votre choix) :

- A. Formule complète (plages, lacs, piscines) : 4 séances de natation/semaine + PSE1 + PSE2 + Stage réglementation et spécifique sauveteur-secouriste + BNSSA = 900€
- B. Formule basique (lacs et piscines) : 4 séances de natation/semaine + PSE1 + Stage réglementation et spécifique sauveteur-secouriste + BNSSA = 750€
- C. Formule sèche (stagiaire déjà titulaire des PSE1 ou 2) : 4 séances de natation/semaine + BNSSA = 600€
- D. Formule accélérée (stagiaire déjà titulaire des PSE1 ou 2) : Stage réglementation et spécifique sauveteur-secouriste + BNSSA = 500€
- E. Formule initiation (ne présentant pas le BNSSA) : 4 séances par semaine + stage réglementation et spécifique sauveteur-secouriste = 350€

Ou, et...

Tarifs au détail (entourez votre choix) :

- Licence FFN aux Coqs Rouges Bordeaux Natation = 50€ (assurance et droits du licencié FFN)
- Adhésion aux Coqs Rouges Natation = 265€ (4 séances par semaine de septembre à juin)
- Stage réglementation et spécifique sauveteur-secouriste = 250€ (1 séance en bassin 50m + 1 séance théorie + 1 séance en bassin 25m, du 19 au 22 février 2019, à la piscine judaïque, soient 24h de formation)
- PSE1 = 250€ (35h de formation et examen sur 4 demi-journées)
- PSE2 = 250€ (28h de formation et examen sur 3 demi-journées)
- BNSSA = 480€ (20h de formation et examen sur 5 demi-journées)

Règles et accès aux tests pour les stagiaires BNSSA :

- Etant adhérent et licencié au club, chacun suivra le règlement intérieur et la charte de la section des Coqs Rouges Bordeaux Natation qu'il aura lu et signé au préalable (joint au dossier d'inscription)
- Aucun ajustement, remboursement ou autres changements ne pourront se faire
- Les nageurs des groupes BNSSA s'engagent à venir au moins une fois par semaine et ne pas manquer les séances de théorie
- Le responsable de formation pourra refuser d'inscrire le stagiaire au BNSSA ; si les 5 prérequis ne sont pas respectés, et ou en cas de manquement aux règles citées précédemment.

Engagements et validation du projet BNSSA :

A compléter :

« Je m'engage dans la formule en _____ et règle la somme de _____ €
Ou
« Je préfère rester sur à _____ €, régler en _____ . »

Date et lieu :

Signature :

